

Le PLR.Les Libéraux-Radicaux se réjouit du NON à l'initiative „Protection contre le tabagisme passif“

Berne, le 23 septembre 2012

Communiqué

Le PLR.Les Libéraux-Radicaux se réjouit du NON à l'initiative „Protection contre le tabagisme passif“

Un fort plébiscite de la population contre les interdictions et l'entêtement de la Ligue pulmonaire.

Le PLR.Les Libéraux-Radicaux se réjouit d'apprendre que la population suisse a clairement rejeté l'initiative „Protection contre le tabagisme passif“. Par ce geste, les Suisses ont confirmé l'inutilité et le caractère excessif de l'initiative de la Ligue pulmonaire. Le Non est aussi un signal fort contre le culte de l'interdiction qui tend à s'installer en Suisse. Avec ce résultat, la loi fédérale continuera de protéger les non-fumeurs de façon efficace. Le net rejet de l'initiative „Sécurité du logement à la retraite“ est pour sa part réjouissant. L'initiative de l'association des propriétaires fonciers aurait introduit une discrimination pour les jeunes familles qui n'auraient pas pu profiter de la suppression de la valeur locative.

Bien que le PLR encourage l'enseignement de la musique, il est déçu de l'acceptation de l'initiative „Jeunesse + musique“. En effet, les écoles et l'enseignement de la musique sont du ressort des cantons et des communes. Avec l'acceptation du contre-projet fédéral sur l'encouragement de la musique pour les jeunes, les cantons se voient une nouvelle fois amputés de leur compétence.

Protection contre le tabagisme passif: Le PLR, qui se bat depuis des années pour la liberté et la responsabilité individuelles, s'est fortement engagé contre l'entêtement de la Ligue pulmonaire. Le peuple suisse a fait preuve de sagesse en refusant une nouvelle interdiction alors que la protection contre le tabagisme passif est déjà inscrite dans la loi fédérale. Grâce au rejet de l'initiative, les dix milles employés du secteur de la restauration peuvent respirer: Leurs places de travail ne seront pas réglementées par une loi excessive. De plus, les investissements consentis par les patrons seront assurés et la sécurité du droit établit. Le résultat d'aujourd'hui met donc le holà à la tactique du salami initié par la Ligue pulmonaire pour interdire la cigarette.

Sécurité du logement à la retraite: Le PLR s'engage depuis des années pour une suppression de la valeur locative pour tous. L'initiative de l'association des propriétaires fonciers n'aurait été profitable qu'aux bénéficiaires de l'AVS et n'aurait pas permis aux jeunes de profiter de cette mesure. L'initiative aurait aussi introduit une chute massive des recettes fiscales ainsi qu'une subtilité de plus dans un régime fiscal déjà très complexe.

Encouragement à la musique pour les jeunes: Le système éducatif est du ressort des cantons et des communes. En acceptant le contre-projet, les citoyens ont choisi de confier cette compétence à la Confédération. Le PLR.Les Libéraux-Radicaux regrette profondément ce choix et annonce qu'il refusera au parlement, les revendications d'une heure de musique obligatoire, comme ça été le cas avec le sport.

Contact:

› Conseiller national Philipp Müller, Président PLR.Les Libéraux-Radicaux, 079 330 20 79

› Conseiller national Olivier François, Co-Président Comité „Non à une interdiction absolue de fumer“, 079 332 00 01

› Conseiller national Andrea Caroni, Non à l'initiative „Sécurité du logement à la retraite“, 079 688 96 50

› Conseiller national Ruedi Noser, Non au contre-projet „Jeunesse+Musique“, 076 355 66 64

› Matthias Leitner, Chef de campagne, 079 794 32 39

Le PLR.Les Libéraux-Radicaux se réjouit du NON à l'initiative „Protection contre le tabagisme passif“

Philippe Miauton, Porte-parole, 079 277 68 41